

BULLETIN TECHNIQUE VITICULTURE BIO



N°15 / 2 juillet 2024

Dicton de la semaine:

De juillet la chaleur fait de Septembre la valeur

L'Essentiel

Réglementation	Dates collecte EVPP, PPNU, EVPOH.
Météo	Temps perturbé avec risque orageux samedi.
Phénologie	La croissance est active. Grains à taille de pois, les baies grossissent rapidement, coulure et millerandage observés.
Mildiou	Symptômes sur feuilles et grappes suite aux épisodes pluvieux d'il y a 10 jours, la végétation doit avoir une protection sans faille sous les orages de cette fin de semaine.
Black-Rot / Oïdium	Pas de nouveaux symptômes sur feuilles, rares symptômes de black rot sur grappes, la végétation doit avoir une protection sans faille.
Vers de Grappe	Début de vol de G2 sur Saillans, Yvrac, Fargues de Langon.
BSV Vigne Nord Aquitaine	BSV N-A - Vigne Nord Aquitaine – n°14 du 2 juillet .Vous pouvez le retrouver sur le site : Nord-Aquitaine - Chambre d'agriculture Nouvelle-Aquitaine (chambres-agriculture.fr)

Informations réglementaires

📅 Agenda 2024 des différentes collectes

EVPP (Emballages Vides de Produits Phytosanitaires) : 3 collectes du 21 au 24 mai, du 1 au 5 juillet et du 2 au 6 septembre.

PPNU (Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables) et **EPI-U** (Equipements de Protection Individuelle Usagés) : les 6 et 7 novembre.

EVPOH (Emballages Vides de Produits Œnologiques et d'Hygiène) : du 2 au 6 décembre.

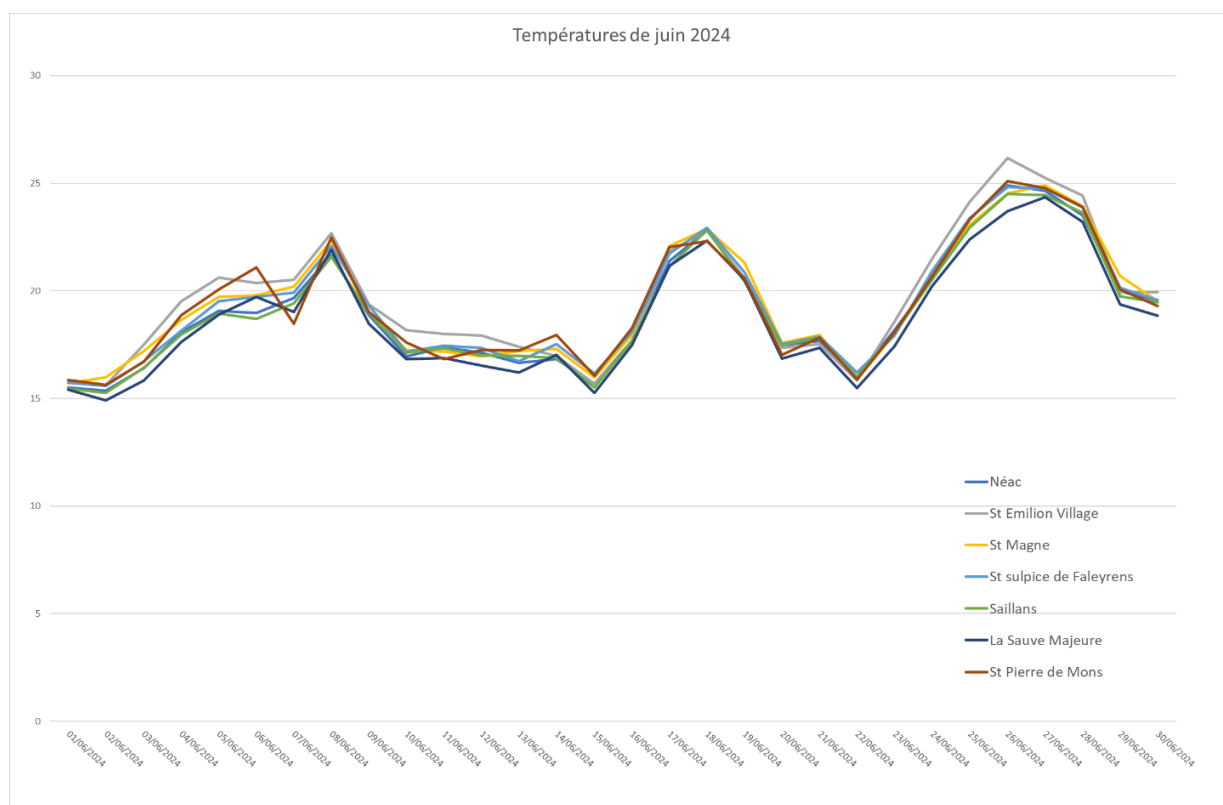
Télécharger le calendrier de collectes.

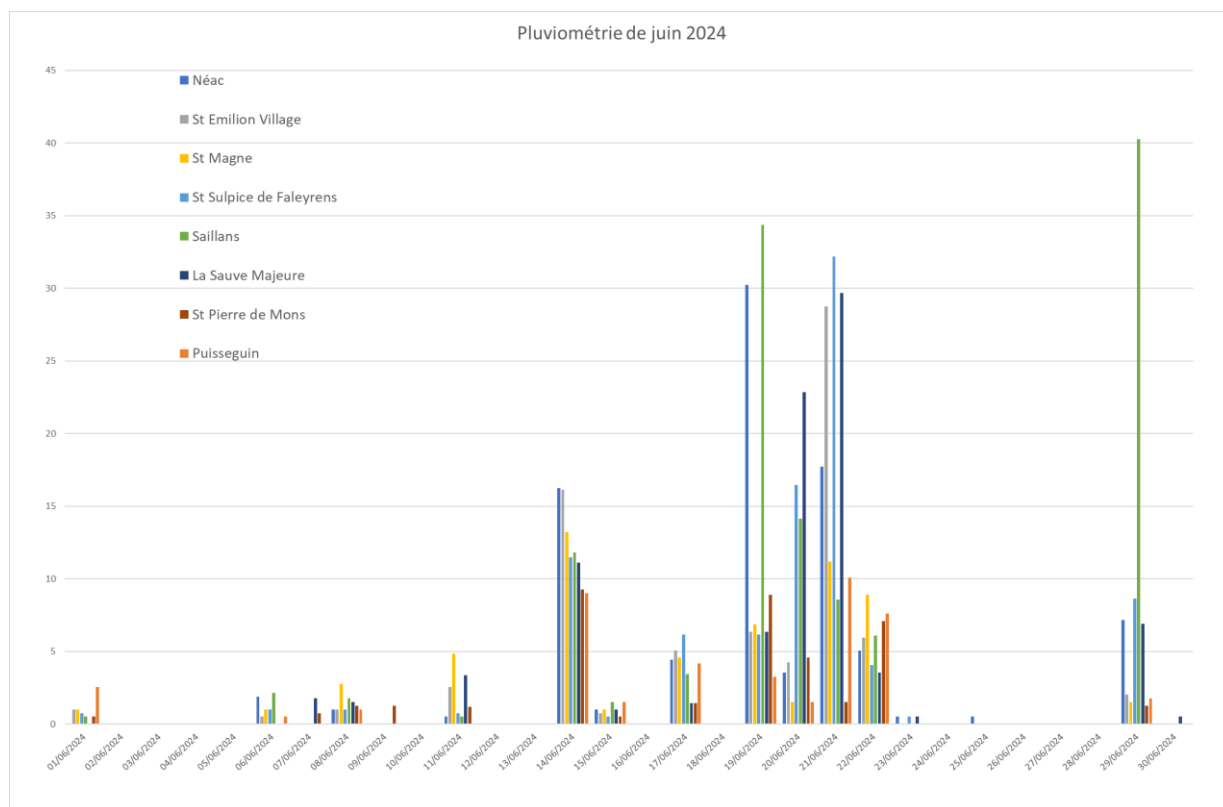
La Météo

👉 Bilan du mois de juin :

Le mois de juin est finalement un peu plus frais que la normale (de moins de 1 degré) sur l'ensemble des stations mais la pluviométrie s'avère très différente d'un secteur à l'autre. Si certaines stations ont été peu arrosées, et même moins que la normale (70.4 mm), St Pierre de Mons, Puisseguin ou St Magne, d'autres stations ont reçu des cumuls bien supérieurs, Targon, Saillans, St Sulpice et Néac (de 90 à 120 mm).

Comme l'année dernière, et cela devient même une tendance, la semaine du 19 au 23 juin a été particulièrement arrosée sur de nombreux secteurs, nous laissant peu de répit.





🔗 **Bilan des 7 derniers jours :**

Une dégradation orageuse était annoncée pour samedi 29 juin, elle a bien eu lieu et comme à chaque passage orageux, certains secteurs sont plus concernés que d'autres. Cette fois encore le secteur du Fronsadais et une partie de l'Entre-Deux-Mers ont été bien arrosés, alors que d'autres secteurs n'ont enregistré que quelques gouttes.

Date	St Pierre de Mons		Saillans		Puisseguin		Soulignac		St Sulpice de Faleyrens		St Emilion Village		Néac		St Magne de Castillon	
	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm
mardi 25 juin 2024	23,31	0	22,93	0	23,39	0	24,52	0	23,4	0	24,13	0	23,39	0	23,05	0
mercredi 26 juin 2024	25,11	0	24,5	0	24,42	0	25,76	0	24,8	0	26,18	0	24,89	0	24,53	0
jeudi 27 juin 2024	24,77	0	24,45	0	24,53	0	24,66	0	24,8	0	25,24	0	24,62	0	24,9	0
vendredi 28 juin 2024	23,9	0	23,63	0	23,17	0	23,05	0	23,9	0	24,42	0	23,64	0	23,94	0
samedi 29 juin 2024	20,08	1,27	19,75	40,26	20,34	1,78	19,04	28,77	20,2	8,64	19,93	2,03	20,09	5,91	20,69	1,52
dimanche 30 juin 2024	19,29	0	19,46	0	19,42	0	18,54	0,51	19,6	0	19,95	0	19,69	0	19,51	0
lundi 1 juillet 2024	17,64	0	17,21	0,51	17,34	0	17,13	0	17,5	0,51	18,01	0	17,52	0,25	17,4	0
Cumul de pluie des 7 derniers jours		1,27		40,77		1,78		29,28		9,15		2,03		6,16		1,52

Sur le fronsadais, à St Michel de Fronsac et Saillans, cet orage a une fois encore été accompagné de grêle, ce qui a augmenté les dégâts sur ces parcelles déjà bien impactées. Les baies touchées il y a 2 semaines sont nécrosées, ce n'est pas encore le cas de celles qui ont été touchées il y a 4 jours.

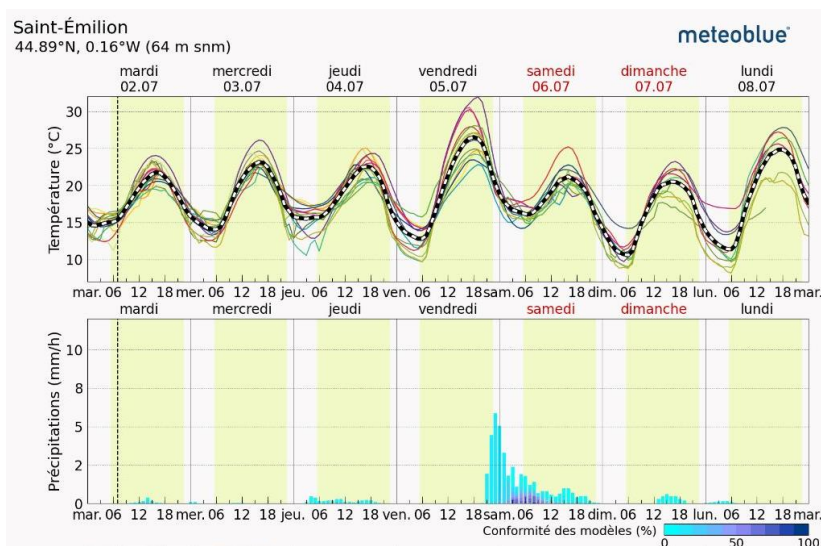


Pour rappel :















- ✓ Il n'y a pas de produit « cicatrisant » pour le végétal, la meilleure option étant d'avoir un temps sec et chaud pour sécher les dégâts.
- ✓ Dans la majorité des cas il a beaucoup plu pendant cet épisode, sur les parcelles ayant conservé de la végétation, il faut veiller à une protection soignée contre les différentes maladies.
- ✓ Lorsque la végétation a été détruite, n'hésitez pas à nous contacter pour évaluer les options d'interventions sur le végétal.

🌀 Prévisions météo pour les 7 prochains jours :

Dégradation orageuse prévue pour cette fin de semaine (samedi) après une forte remontée des températures vendredi.



Le Calendrier Lunaire

	Mercredi 3 juillet	Jeudi 4 juillet	Vendredi 5 juillet	Samedi 6 juillet	Dimanche 7 juillet	Lundi 8 juillet	Mardi 9 juillet
Phase de lune	 Lune montante	 Lune montante	 Lune descendante	 Nouvelle lune	 Lune descendante	 Lune descendante	 Lune descendante
Influence	 Racine	 Racine	 Fleur	 Fleur	 Feuille	 Feuille/Fruit	 Fruit

La lune montante : c'est la période de sève montante. Les plantes s'emplissent de forces et croissent. Période de semis, période de récolte. En cave, soutirage en vue de prolonger l'élevage.

La lune descendante : c'est la période de réceptivité des sols (période de plantation). Sève descendante. La terre intègre mieux les éléments labour. C'est aussi la période où l'on fait le moins de mal à la vigne : épamprage, rognage. Taille, jour racine. Griffage du sol. Les soutirages ou une mise en bouteille sont conseillés durant cette période associé à un jour fruit (préservation des arômes du vin).

Jours Racines : Période où la lune influe sur le système racinaire des végétaux.





Jours Fleurs : Période où la lune influe sur les végétaux à fleurs et légumes-fleurs.

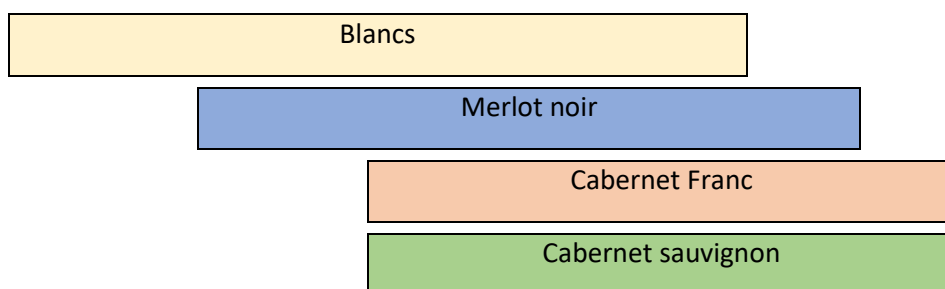
Jours Feuilles : Période où la lune influe sur le feuillage.

Jours fruits : Période où la lune influe sur la stimulation des fruits et des graines.

Phénologie – Etat du vignoble

Phénologie

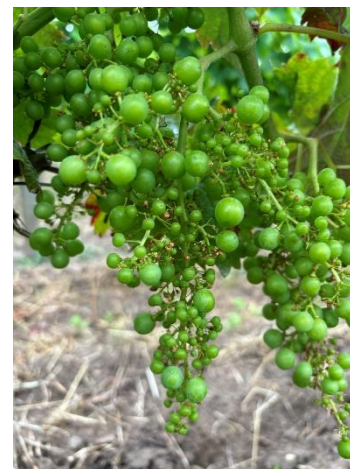
			
Stade J29 Grain de Plomb	Stade K31 Baies à taille de Pois	Stade K 32 Avant fermeture	Stade L 33 Fermeture de la grappe



Le millerandage se confirme cette année sur de nombreuses parcelles.

Les baies grossissent et comblent l'effet de la coulure sur certaines parcelles et certains cépages (cabernet franc ou sauvignon).

Les pépins sont déjà bien visibles dans les baies.



Etat du vignoble

Les pluies incessantes depuis l'automne dernier ont saturé les sols et perturbé le fonctionnement du végétal depuis la reprise de la végétation. Il est donc logique d'observer depuis quelques jours sur les parcelles ayant le plus souffert d'asphyxie racinaire, des racines aériennes :



Encore des pluies enregistrées depuis une semaine! Toujours des mouillères dans les vignes, des ravinements de sols sur parcelles en pente et travaillées sont observés et bien sûr toujours de la rosée le matin avec des périodes d'humectation importantes.

Les quelques températures élevées (30°C) enregistrées ont pu provoquer un peu d'échaudage sur grappes sur terroirs sableux.



☞ Travaux au vignoble :

Les levages et relevages sont en cours, ils restent difficiles sur les zones grêlées nécessitant plus de temps d'exécution, avec de la casse de bois suite aux impacts importants sur rameaux.

Avec la pousse très active, le vent et la pluie, éviter que des rameaux ne soient au sol et restent sans protection, un levage de ces rameaux contaminés peut être préjudiciable pour tous les organes verts autour, mieux vaut les supprimer.

Les écimages, rognages se poursuivent et permettent de supprimer des jeunes feuilles et/ou abaisser la hauteur de feuillage pour une application et efficacité optimales lors des traitements.

Pour rappel : Les pampres présents sur des pieds déjà épamprés comme les entre-cœurs sont source d'inoculum de maladie en particulier le mildiou proche des grappes. Leur suppression peut permettre une ventilation de la zone des grappes, une meilleure pénétration de la pulvérisation et une réduction de l'inoculum contaminant en cas de pluies et de rosées.

Les adventices qui poussent rapidement, restent encore un obstacle à une bonne répartition de la pulvérisation dans certaines parcelles, ils limitent la ventilation des pieds et maintiennent un micro-climat humide au niveau des souches (favorables aux maladies cryptogamiques de la vigne).

Les travaux mécaniques du sol sous le cavaillon ou dans les fonds sont en cours, **attention à pratiquer un travail de sol où la protection phytosanitaire est en place et active, pour éviter toute contamination par projection de terre.**

La tonte des fonds et des abords sont toujours d'actualité, il sont à privilégier en période de floraison du couvert végétal, pour éviter la présence d'insectes pollinisateurs, **même remarque que pour le travail du sol.**

Attention : veillez à garder un fond permettant au pulvérisateur de passer sans problème.

✓ **Galle phylloxérique :**

Nous observons sur des parcelles habituellement sensibles de la galle phylloxérique sur feuilles.



↪ **Esca/BDA :**

Les symptômes d'Esca/BDA se multiplient au vignoble.

↪ **Effeillages :**

Les effeuillages manuels et mécaniques ont commencé permettant une bonne ventilation de la zone des grappes et une meilleure accessibilité de la pulvérisation aux grappes encore très sensibles à ce stade phénologique.

Pour rappel : l'effeuillage doit être réalisé du côté soleil levant (côté le moins exposé au soleil l'après-midi) tout en gardant bien la feuille « casquette » qui protège les grappes.

Les maladies

Bonnes pratiques de pulvérisation

☞ Méthode CEPP :

2019-057 : Réduire l'utilisation de produits phytopharmaceutiques en faisant régler son pulvérisateur.

☞ Rappel réglementaire

- ✓ il est interdit d'effectuer un traitement lorsque le vent est supérieur à 19 km/h.
- ✓ N'oubliez pas le port des EPI : lors de la manipulation des produits, de la préparation des bouillies, du traitement et du nettoyage du matériel.
- ✓ **Contrôle obligatoire du pulvérisateur** : pour rappel, depuis janvier 2021 le contrôle des pulvérisateurs doit être effectué tous les 3 ans (à partir de 5 ans pour un pulvérisateur neuf). [Contrôle pulvérisateur - Crodip](#)

Utilisations des produits phytosanitaires

- ✓ **Nombre maximum d'application pour chaque spécialité commerciale** : celui-ci est indiqué sur l'AMM.
- ✓ Certaines spécialités commerciales ont également une cadence de renouvellement minimum à respecter (également indiquée dans l'AMM).
- ✓ **ZNT eau** : rappel, elles sont de 5, 20 ou 50 m, et visent à éviter les contaminations directes des cours d'eau. Elle est réductible en respectant les 3 conditions suivantes :
 - Présence d'un dispositif végétalisé d'au moins 5 m de large,
 - Utilisation du matériel et des buses antidérive dont la liste est régulièrement mise à jour et disponible sur le site suivant : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-689>
 - Enregistrement des applications effectuées sur la parcelle.
- ✓ **DVP : dispositif végétalisé permanent** : il vise à éviter les contaminations directes par ruissellement des cours d'eau mais ne concerne pas toutes les spécialités commerciales. La distance est de 5 ou 20 m, elle n'est pas réductible et devient permanente sur la parcelle dès l'utilisation d'un produit avec une DVP.
- ✓ **Qualité de l'application** : il ne faut pas oublier de traiter les deux faces des rangs de bordure, des rangs courts mais aussi penser à bien démarrer la pulvérisation sur les pieds de bout.
- ✓ **Il est important de traiter sur un feuillage sec. Et pour rappel, le temps de séchage du traitement est de 1h30 à 2h.**
- ✓ Dans la mesure du possible, il faut alterner les fonds de passage et l'ordre de traitement des parcelles.
- ✓ **Attention, le volume de la végétation est presque à son maximum, à contenir par les rognages, le volume de bouillie doit suivre, avec 180 à 200 l/ha habituellement à cette période.**

Mildiou

🔗 Le point

Nous observons en ce début de semaine une sortie de symptômes sur feuilles et sur grappes sur quelques parcelles. Les parcelles concernées sont localisées dans des zones ayant reçu le plus grand cumul de pluies entre le 19 et le 23 juin. Elles sont soit déjà concernées par la maladie (symptômes sur feuilles et grappes) soit à proximité immédiate de vignes abandonnées ou mal entretenues et qui ont servi de réservoir pour la maladie.

Les symptômes visibles sont des taches en coup de fusil sur les jeunes feuilles présentes lors de l'épisode pluvieux et du rot brun sur baies, souvent en fréquence et en intensité faible à l'heure actuelle.

Pour rappel : le mildiou peut continuer à progresser sur une grappe touchée, mais la vitesse de sa colonisation peut être variable, une grappe touchée n'est pas toujours condamnée.

La majorité des parcelles de notre réseau ne présente pas ou très peu de nouveaux symptômes sur feuilles ou sur grappes.



L'origine de ces contaminations est la suivante :

- Pousse très active,
- Retard sur les travaux en vert (épamprages, levages, rognages) et l'entretien du sol.
- Ou défaut de pulvérisation (volume de bouillie insuffisant, pression irrégulière ou insuffisante, buses bouchées, lessivage après application, oubli de rangs...),
- **Proximité de vignes abandonnées, non traitées, qui reste depuis quelques années une source importante d'inoculum.**
- **Et pluies conséquentes selon les secteurs.**

🔗 Le conseil :

Nous sommes encore sur un stade de sensibilité important des baies, c'est d'autant plus vrai que l'on remarque des grappes avec du millerandage ou des baies en retard (floraison hétérogène). Ces grappes vont donc rester plus longtemps sensibles au mildiou. **L'ensemble des parcelles doit donc avoir une protection efficace en permanence et notamment à l'approche d'un évènement orageux.**

- Cumul de pluie supérieur à 20-25 mm (lessivage de la protection en place), **grossissement des baies et lessivage des applications samedi sur certains secteurs. Risque de lessivage sous les pluies orageuses de samedi.**
- et/ou pousse importante de la végétation (présence de nouvelles feuilles non protégées), **pousse active, grossissement des baies.**

- et pluies annoncées ou périodes importantes d'humectation. **Pluies orageuses annoncées samedi. Si la protection est lessivée au cours des prochains jours et de nouvelles pluies annoncées, il faudra renouveler rapidement la protection.**
- **Mesures prophylactiques** : évitez au maximum de toucher aux sols (ne pas tondre ou travailler sous le rang ou dans l'inter rang) **si la végétation ne dispose pas d'une protection mildiou effective.**

Dose de cuivre à employer :

La dose conseillée est de **400 g de Cu/ha (dose réellement appliquée à l'hectare).**

☞ Les produits utilisables / liste non exhaustive :

- ✓ **Bouillie Bordelaise RSR Disperss** (sulfate de cuivre) à la dose de **2 kg/ha**, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 14 jours, 5 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.
- ✓ **Champ Flo Ampli** (hydroxyde de cuivre) à la dose de **1,11 l/ha**, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 21 jours, 12 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.

Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE1 :

SPE1 : « **pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg de Cu métal/ha.** ».

Les quantités de cuivre utilisables sont de 4 kg/ha/an, avec une possibilité de lissage (utilisation de plus de 4 kg/ha - sans dépasser 6 kg/ha- en cas de forte pression, la moyenne annuelle jusqu'en 2025 ne devant pas dépasser 4 kg/ha). L'utilisation d'une seule spécialité portant cette mention empêche donc le lissage des quantités de cuivre apportées à l'ha par an.

☞ L'alternative

- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ Epamprages du pied et de la tête.
- ✓ Premier levage / Relevage.
- ✓ Ecimage.
- ✓ Effeuilage coté levant en gardant la feuille casquette.

☞ Méthode CEPP :

2020-007 : Lutter contre des maladies fongiques au moyen d'un stimulateur de défense des plantes [Biocontrôle].

2017-016 : Accompagner l'exploitant agricole pour le déclenchement des traitements anti-mildiou sur vigne au moyen d'un OAD de prévision et de conseil tracé à la parcelle.

Black-Rot

☞ Le point

La situation reste saine sur la très grande majorité des parcelles de notre réseau. Les toutes premières baies avec du Black-rot ont été observées aujourd'hui.



Le risque reste très élevé pour cette maladie. Pour rappel, la sensibilité des grappes est maximale de la floraison à la fermeture de la grappe mais persiste jusqu'à la véraison.

🔗 Le conseil

Lors de la protection contre les autres maladies mildiou/oïdium, il faut profiter de la synergie entre le cuivre et le soufre.

🔗 L'alternative

La prophylaxie est la première mesure à mettre en place :

- L'élimination des organes porteurs de la forme de conservation du champignon est indispensable : baies et rafles momifiées, sarments (ceux-ci ont dû être brûlés, enfouis et pas seulement broyés).
- La limitation de la vigueur des parcelles est un élément important pour freiner l'expression du champignon, comme c'est le cas pour chaque maladie.
- La proximité d'une vigne abandonnée est un facteur particulièrement favorisant de la contamination. Ces parcelles doivent être signalées et arrachées (dans la mesure du possible...).

Oïdium

🔗 Le point :

Aucun symptôme n'est observé sur notre réseau. Le stade de fin de sensibilité à cette maladie est la fermeture de la grappe, mais il n'est pas encore pleinement atteint. Il faut rester vigilant sur les parcelles où le millerandage est important, les baies vont rester nettement plus longtemps sensibles à la maladie.

🔗 Le Conseil :

Les parcelles doivent impérativement être protégées pendant cette période de nouaison, très sensible à la maladie.

Exemple (liste non exhaustive) :

Microthiol Special Dispers, ou Citrothiol DG, ou Amode DF, ou Thiovit Jet microbilles, ou Azupec 80 GD
(ZNT eau = 5m- DRE 12h – DSR 0 m pour l'ensemble de ces produits, nombre d'applications max : 8).
pour une dose de 3 à 4 kg/ha.

🔗 L'alternative

Les moyens prophylactiques peuvent être mis en place :

- Réalisation des travaux en vert : épamprage de la tête et du pied.
- Premier levage et relevage.
- Entretien du sol (élimination de l'herbe générant de l'humidité).
- Échardages, effeuillage coté levant en gardant la feuille casquette.
- Rognage.

☞ **Méthode CEPP :**

2021-008 : Lutter contre divers bioagresseurs au moyen d'un produit de biocontrôle à base de soufre.

Botrytis

On observe la présence du champignon de façon sporadique, en particulier sur les parcelles vigoureuses avec des entassements de végétation. Dans ce cas, ne négligez pas la prophylaxie.

Pour rappel, la prophylaxie est la meilleure méthode à mettre en place contre ce champignon.

☞ L'alternative

- ✓ Les épamprages du pied,
- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ **Levages soignés** pour limiter les entassements de végétation.
- ✓ **Sur les parcelles avec une vigueur importante et présentant des entassements de grappes, un effeuillage léger** côté soleil levant en gardant une feuille « casquette » permettra de favoriser l'aération de la zone des grappes. Un échardage est également possible en fonction de la vigueur de la parcelle. En dernier lieu, il sera peut-être nécessaire de procéder à la suppression des entassements de grappes.
- ✓ **Possibilité de réaliser un traitement avec un fongicide naturel à base de produits d'origine végétale :**

Armcarb (Hydrogéno carbonate de potassium) à la dose de 3 à 5 kg/ha, ZNT eau 5 m, DSR 0 m, DRE 12h, DAR 1 jour, **8 applications max.**

Vitisan (Hydrogéno carbonate de potassium) à la dose de 4 à 6 kg/ha, ZNT eau 5 m, DSR 10 m incompressibles, DRE 12h, DAR 1 jour, **6 applications max.**

Les Ravageurs

Vers de grappe

Le début de vol se confirme sur plusieurs secteurs : Fronsadais, Sauternais entre autres. Le traitement est donc à prévoir en tout début de semaine prochaine.

Il ne devrait pas tarder sur les autres secteurs. Pas encore de pontes visibles sur les parcelles de notre réseau.

Rappel : ce traitement doit être localisé sur la zone des grappes, traitement face par face, sans modulation de la dose (la dose indiquée est la dose réellement appliquée à l'hectare sur la zone des grappes).

Attention aux spécialités commerciales qui ont la mention SPE8, il est également obligatoire de faucher les enherbements en fleur, avant l'application du produit de lutte.



Début de vol

J0



Début des pontes

J2

J6



Ecllosion et pénétration dans la baie

J13



Stade balladeur



J+10 jours : action larvicide stricte,
-bacillus thuringiensis
-spinosad.

☞ **Méthode CEPP :**

2024-009 : Lutter contre les tordeuses en vigne au moyen de diffuseurs de phéromones pour la confusion sexuelle

Cicadelle Verte :

On observe encore la présence d'adultes mais les toutes jeunes larves du début de la deuxième génération sont visibles.

N'hésitez pas à mettre en place les méthodes alternatives pour perturber la deuxième génération et baisser la pression sur le végétal.

Méthode alternative/ CEPP : [2021-085](#) : Lutter contre les insectes piqueurs au moyen d'une poudre minérale classée barrière physique.

Afin de limiter les populations de ce ravageur, et notamment quand vous avez eu une pression importante en 2020 et 2021, vous pouvez utiliser le kaolin calciné afin de maintenir les populations à un niveau faible (en dessous de 10% de larves). Le kaolin peut être appliqué avec le traitement de couverture habituel.

Sokalciarbo/Baïkal (Kaolin calciné) à la dose de 5 kg/ha en pleine végétation (nous vous déconseillons de dépasser 7 kg/ha), DRE 12 h, DSR 0 m, ZNT eau 5 m, DAR 15 jours, **4 applications max**, cadence de renouvellement minimum 7 jours.

Ces applications sont à renouveler tant que les populations se situent au-dessus de 10%, et jusqu'à ce que la vigne présente un feuillage bien blanchi (le but étant de perturber la période de ponte de l'adulte cicadelle verte).

Quelques recommandations pour l'usage du kaolin (limitation des risques de colmatage, préservation des buses et pompes de l'effet abrasif lié à l'usage du kaolin) :

- utiliser un pastillage adapté : préférer des pastilles à 10/10ième avec une pression de 1 bar (plutôt que des pastilles à 8/10ième avec une pression de 3 bars),
- « diluer » préalablement le kaolin dans une baste ou dans un grand contenant, puis incorporer dans la cuve du pulvé (quand celle-ci est quasiment pleine d'eau) en maintenant une agitation constante,
- conserver l'agitation en marche tant que la cuve n'est pas vide !

Cicadelle de la Flavescence :

Des larves âgées sont toujours observées sur secteurs qui ne sont pas en zone de traitement obligatoire.